FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS, 6 FÉVRIER 1860.

TENUE DE GENDRES

EN PARTIE DOUBLE.

I

QUE LE HASARD MÈNE LA VIE.

C'était il y a une vingtaine d'années, aux environs de Lille, par une soirée d'automne.

Le ciel, d'un bleu mat, se perdait, au couchant, en longues bandes empourprées.

L'atmosphère tiède et calme n'apportait au cune brise au feuillage immobile. Les champs étaient déserts, et leur silence n'était troublé, de loin en loin, que par le beuglement prolongé de quelque génisse rentrant à l'étable et la chanson de pâtre qui la ramène [illegible] branche de houleau.

C'était, pour tout dire, un de ces moments bien connus des natures nerveuses, où la campagne inspire je ne sais quoi de mélancolique et d'agaçant qui fait que la poitrine se gonfle et que quelque chose d'humide sollicite le coin de la paupière, sans que l'on sache trop pourquoi.

Un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans se promenait, seul dans son tilbury et la peu sée ailleurs, par les chemins qu'il plaisait à son cheval de choisir.

Ce jeune homme s'appelait Alfred Millet.

Les sentiers étaient devenus si étroits que de chaque côté, les roues du frêle équipage affleuraient les plants de seigle et d'avoine, du milieu desquels se détachaient çà et là des coquelicots et des bluets, lorsqu'un autre jeune homme, qui se promenait à pied, lui, et que l'exiguïté de la route allait forcer de se blottir dans les épis, s'écria tout à coup:

—Comment, Alfred, c'est toi!

Et avant même que le propriétaire du tilbury eut eu le temps de regarder l'inconnu qui lui parlait ainsi, celui-ci avait enjambé lestement le marchepied, et serrant les mains d'Alfred avec effusion:

—Ah çà! mais tu ne me reconnais donc pas?

—Attendez que je me rappelle... Hector, parbleu! Hector Lemoine, mon compagnon de classe au collége, celui dont je faisais les versions grecques pendant qu'il écrivait mes pensums. —A la bonne heure! moi, je t'ai reconnu tout de suite... je t'aurais reconnu entre mille... *Semper idem, eadem, idem.*

—Il me semble qu'on ne m'a pas changé, toi!

—Grandi d'abord, n'est-ce pas? Et puis la barbe... Sais-tu qu'il y a près de huit ans que nous nous sommes perdus de vue?

—Huit ans! comme le temps passe!

—Pourvu que l'amitié reste, reprit Hector, en serrant de nouveau dans les siennes les mains de son ami.

Hector Lemoine était le fils aîné d'une honnête famille bourgeoise qui s'était imposé de grands sacrifices pour lui donner de l'éducation sans qu'il en eût beaucoup profité. Hector avait eu la vie un peu de tout, mais il en était toujours revenu au punch, aux actrices et au billard; trois choses pour lesquelles il avait une prédilection marquée. C'était, au demeurant, un assez brave garçon, tapageur, dévoué au besoin, irréfléchi, mais sensible, causant de fréquents chagrins à sa famille, et tout prêt cependant à se jeter au feu pour elle, le cas échéant.

Il est vrai que le cas n'était guère... aussi n'est-il pas bien sûr que ceux qui offrent de vous donner cet impossible et brûlant témoignage de leur affection vous rendraient seulement un de ces services, plus vulgaires et plus utiles, qui sont à la portée de tous les cœurs.

Hector tirait souvent le diable par cet appendice auquel les trois quarts du genre humain sont toujours attelés.

On comprendra donc que la rencontre fortuite d'une bête par sang, d'un équipage et d'un ami, les trois ne faisant qu'un, devait être pour lui une prodigieuse bonne fortune.

—Ah çà! reprit-il, tu as donc des millions?

—Moi, mon cher! malheureusement non... Mon père a eu la folie d'être sage et de diriger des manufactures pendant un demi siècle. Il est mort il y a 18 mois, en me laissant un de ces sans avoir eu le temps de m'apprendre confidentiellement qu'il y avait d'autres étoiles et du soleil......

—Indiscret! dit Hector.

—J'en avais si bien par dessus la tête, de cette existence mécanique, poursuivit Alfred, que me voilà libre de mes actions, il me semble que ma fortune s'est faite dans ces coffres, et que je suis allé lui donner de l'air à Paris.

—On y respire beaucoup, n'est-ce pas?

—Trop, cher ami! il faut des poumons de fer pour y résister.

—Et tu es revenu.

—Ma fortune avait besoin de se mettre au lait d'ânesse et de revoir les pâturages où elle est née.

—Ce cher Alfred! *Felix qui se bene noscit*... —Je suis le reste...... Eh bien! peut-être ai-je la joie triste, mais je te jure que, mon ami, prétexte de m'amuser, je me suis [illegible].

—Le pauvre homme!

—Glanant çà et là quelques faveurs [illegible] ceux qui tu chapardent toujours, au moment où je croyais les saisir, goûtant à tout sans faim, sans émotion, sans plaisir; célibataire aujourd'hui et ennuyé du célibat; [illegible] quelque poupée de [illegible] rondelles qui me [illegible] tympanisent, et je plaindrai la...

—Le pauvre homme! répéta Hector.

—Réduit, comme tu le vois, poursuivit Alfred, à en revenir à la verdure des champs et à la lumière du ciel pour me refaire des tapis verts de nos soirées et des lustres de nos théâtres.

—Je te conseille de te plaindre!

—Je parierais que tu es plus heureux que moi, mon pauvre Hector... car je suppose bien que tu n'apprends plus le grec, ce vieil ennemi de ton repos.

—Voilà bien comme vous êtes tous!

—Qui cela, tous?

—Eh parbleu! vous autres, les ennuyés, les blasés, les... que sais-je moi! vous autres les premiers de la vie frugale et rustique, qui semblez n'accepter le bien-être que comme un fardeau qui vous pèse, et qui voudriez nous faire accroire que nous sommes plus heureux que vous.

—Un verre d'eau à l'orateur! dit Alfred en riant.

—Non, mais c'est vrai, cela!

Et, dans son indignation, Hector s'empara des rênes et revela d'un coup de langue Bajazet, —c'était le nom du cheval,—qui partit au grand trot.

—Que fais-tu ce soir? demanda-t-il à Alfred... Je te demande ça entre nous.

—Veux-tu que je te présente à ma mère et à ma sœur?

—Tu as une sœur?

—J'ai cette audace!

—Va pour la présentation, cher ami.

II

UNE FAMILLE BOURGEOISE.

C'étaient de braves et modestes gens que ces Lemoine, à l'accueil franc et ouvert, ayant de bons vins dans leur cave, mais n'en buvant que le dimanche et aux anniversaires, vous invitant à la *fortune du pot* sans qu'il y eût un cordon bleu de louage derrière le rideau, allant douce ment pour aller longtemps, et n'allumant les bougies que par un seul bout.

Ils habitaient, rue Française, une humble et vieille maison qui, heureusement, avait cet aspect de propreté et d'ordre, lequel est aux pierres ce que le calme de la conscience est aux traits du visage.

Sans compter précisément les plis des tentures et les entailles du papier, nous avouons que nous trouvons quelque charme à initier le lecteur à la physionomie générale du cadre qui encadre dans lequel se meut telle ou telle action.

D'abord on préjuge volontiers du caractère des personnes par le nid qu'elles se font, ensuite le patient est, du lecteur que je parle, choisit son coin, s'installe dans un fauteuil, roule un tabouret sous ses pieds, et, s'il veut s'en donner la peine, voit les choses en même temps qu'il les lit.

Deux fenêtres au rez de chaussée, trois à l'étage et le pignon par dessus, voilà toute la maison.

Ces persiennes fermées sont celles du salon, elle ne s'ouvrent guère qu'à Pâques ou à Noël, alors que la façade est décorée de rameaux verts, et que les trottoirs sont jonchés de sable et de fleurs, en raison de la procession qui va passer.

De plain pied et parallèle au salon, mais recevant le jour du jardin, est la salle à manger, centre habituel des réunions de la famille. C'est là que, le soir, autour du foyer, se discutent les intérêts domestiques, que la bonne tient ses comptes, que l'on se livre parfois aux vertes tions du loto ou du piquet, en une mot que l'on vit.

Elle est bien supérieure au salon, avec ses rideaux de perse et son parquet ciré pour le même du plancher, qui s'étale, avec le carreau par les genoux du petit lieu de rafraîchit et dont enfin Lemoine l'envie de ses regards.

Là, tout est simple et sans prétention: une table ronde à rallonges, un buffet à l'antique surmonté de porcelaines et d'une cave à liqueurs, aux deux coins de la cheminée, des vases du Japon, au centre, une pendule d'albâtre, sur les panneaux, peints en grisaille, des portraits d'aïeul et de bisaïeul en costumes de noces, un thermomètre de Réaumur et de vieilles gravures pastorales à cadres écaillés et jadis dorés... seulement, dans un coin, et, comme surpris de se trouver si mal enchâssé, s'épanouit un piano coquet de Pleyel ou d'Erard.

Ce piano a d'abord fait l'ornement du salon; mais comme le salon est une sorte de sanctuaire froid où ne tombe qu'une rarement le soleil et que la flamme d'un joyeux foyer n'illumine que deux ou trois fois par an, l'instrument est tout naturellement venu se réfugier sous une latitude plus propice.

Si nous n'avions pas déjà dit qu'Hector a une sœur, rien que ce piano en serait la preuve. C'a été la première invasion du luxe dans la maison.

Il va sans dire que la bonne avait reçu les recommandations les plus minutieuses au sujet de cette machine qui parlait, et que son balai avait l'ordre formel de ne s'approcher qu'à la distance où les dernières se tiennent des poudrières.

Après cela, quand on a une fille qui sait juste assez d'anglais pour ne pas traduire le *Vicaire de Wakefield*,—juste assez de musique pour écorcher la romance de *Guerres*,—juste assez de dessin pour croquer un arbre que l'on prendrait volontiers pour une perruque ébouriffée en manche à plumeau,—juste assez de géographie pour savoir où se morfondent les îles Moluques et ne pas trop savoir que Bordeaux est dans la Gironde,—juste assez de tapisserie ou de crochet pour ne pas ravauder ses bas;... quand on a un tel trésor, disons-nous, c'est bien le moins qu'on en soit fier et que l'on fasse légèrement peau neuve, ne fût-ce que pour ne pas exposer cette précieuse enfant à rougir de ses chers parents.

Aussi a-t-il fallu que la maman Lemoine remplaçât ses robes de mérinos foncé par des douillettes puce. Le père a dû, bon gré, mal gré, se cribler un peu aux finances et aux coupes de bon ton. On a même été jusqu'à recevoir, tous les mercredis, quelques personnes qui avalent de l'eau chaude sous des apparences de thé, et des avalanches de notes *croquées* sous des apparences de musique.

Quant à Mlle Valentine, je vous prie de croire qu'il n'y a rien de trop élégant pour elle. On se résigne à tous les sacrifices pour orner l'idole: et, je le juge par certaines préoccupations qui viennent assombrir parfois le front de M. Lemoine, il se pourrait bien qu'il eût demandé aux hasards de la hausse ou de la baisse un surcroît de ressources.

Ces révolutions successives dans les habitudes séculaires de la famille bourgeoise ne se sont pas accomplies sans petites guerres intestines. Le père a lutté d'abord; mais Mlle Valentine a si bien l'art de le cajoler, elle lui passe d'un petit air si doucereux et si patelin ses doigts effilés sur les joues, elle lui arrange si gracieusement le nœud de sa cravate, elle lui brode de si jolies pantoufles, que le brave homme est bien obligé de passer par où elle veut.

Ensuite, Valentine était à marier, ce qui coupait court à bien des objections. Ce n'est pas le tout que d'avoir une fille: ne faut-il pas l'étaler dans son lustre, la draper artistement, la faire miroiter aux convoitises des... un jour favorable?

Demandez aux jeunes Adonis des magasins de nouveautés, et ils vous diront ce qu'il faut sans vent de prestidigitation et d'adresse pour se défaire d'un article.

Si bien que, des petites aux grandes choses, Mlle Valentine était devenue une sorte de constellation à sœur de laquelle ne gravitaient que de très humbles satellites. On ne renvoyait pas une bonne, on ne faisait pas une provision de cornichons ou d'anchois, on ne renouvelait pas un bail, on n'achetait pas une pièce de toile de Courtrai ou de Hollande, sans qu'elle l'eût voulu ou approuvé.

Hector seul avait le privilége de lui tenir tête et de lui arracher des condescendances: ce que nous expliquons par cette spécialité qu'ont les frères de présenter et de chaperonner des amis qui deviennent parfois des beaux-frères.

La famille Lemoine subissait cette espèce de crise sociale que nous avons essayé de décrire, elle était en travail latent de transformation et [illegible]

de fashion, quand Hector et son ami Alfred

de fashion, quand Hector et son ami Alfred firent subitement irruption dans la salle à manger que vous savez.

Il pouvait être huit heures du soir.

Un petit garçon de trois à quatre ans, déshabillé, récitait ses prières, à genoux, devant sa sœur.

Mme Lemoine avait devant elle un gros livre d'heures sur lequel reposaient ses lunettes, et tricotait des bas, en ménagère économe aussi bien que pieuse.

Sur la table, à l'endroit où l'abat-jour de la lampe projetait son cercle de clarté, un volume de Baltar, le *Lys dans la vallée*, témoignait de l'occupation de Mlle Valentine.

A l'arrivée d'un étranger, l'enfant fut dispensé de sa dernière oraison, on le fit rompre précipitamment le simulacre d'une croix sur le front, on lui donna un baiser sur la joue, puis la bonne l'emmena, en essayant de cicatriser par la promesse d'un bonbon sa douleur de se coucher sitôt.

La maman s'empressa d'enfouir dans les profondeurs de sa poche sa tabatière et son mouchoir des Indes à carreaux bruns et bleus.

La corbeille contenant les détails du tricot, le livre d'heures, les chiffons et les jouets d'enfant furent relégués pêle-mêle dans l'obscurité d'un meuble d'encoignure. Le studieux abat-jour fut remplacé par le globe de cristal dépoli..... tout cela en un clin d'œil, si vite, si adroitement, qu'à peine Alfred put-il surprendre quelqu'un de ces mouvements *réparateurs* du turban, défilé de *bourgeoisie*,—pardonnez le mot,—dans lequel il venait de se surprendre.

Sans compter que Valentine avait encore eu le temps de jeter un coup d'œil furtif à la glace, de lisser sa chevelure, d'ajuster un col et de compromettre sa robe.

Petite, gracieuse, bien prise, l'ovale du visage encadré de deux bandeaux de cheveux bruns, le front éclairé par des yeux bleus que l'on aurait pu prendre, la nuit, pour deux étoiles tombées du ciel, la bouche souriante comme un nid de lèvres prêts à prendre leur vol, la taille ronde comme un jeune chêne, le geste pétulant et la démarche féline; le tout jeune, vert et tendre comme une pousse d'avril, telle était Mlle Lemoine, fort appétissante à voir, je vous jure, pourvue de tous les honneurs desirables, et tels après qu'on ne revoit jamais que les filles pleines de la vie.

—Je vous présente ci-inclus M. Alfred Millet, dit facétieusement Hector, c'est un ami à moi que je viens de rencontrer, lui et son tilbury, l'un portant l'autre.

Alfred salua des épaules.

Mme Lemoine se leva et fit une profonde révérence, tandis que sa fille qui tint un pas du sang s'empressa de rester assise, la contenance d'une femme du monde [illegible] qu'une jeune fille.

—Je veux vous présenter aussi le tilbury, ajouta Hector en riant, mais j'ai peur qu'il n'éprouvât peut-être quelque peine à pénétrer jusqu'ici.

—Mon frère a des accès de folie, dit Valentine en désignant une chaise, je vous prie de l'excuser.

Mme Lemoine était évidemment fort désorientée, craignant un peu de l'une à l'autre oreille, et tournait dans ses cheveux ses lunettes, qu'elle prenait pour une aiguille à tricoter.

—Si nous faisions faire du feu au salon, hasarda-t-elle en consultant sa fille du regard.

Valentine lui fit un imperceptible signe d'improbation.

—Monsieur voudra bien vous excuser, reprit-elle, de le recevoir sans façon.

—C'est-à-dire, mademoiselle, que je ne vous excuserais pas s'il en était autrement.

—C'est égal, dit Hector, tu as la main crâne, cher val, et je donnerais bien tous mes oncles, y compris mes tantes, pour en avoir un pareil.

—Heureusement qu'il ne pense pas un mot de ce qu'il dit, reprit la maman.

—Moi, je voudrais vivre, boire, manger, dormir en tilbury! Ce doit être le vrai bonheur!

—J'aime à croire qu'il y en a d'autres, dit Alfred en coulant un regard vers Mlle Valentine.

Celle-ci le vit d'autant mieux, de regard, que ses yeux paraissaient être occupés ailleurs.

La position d'Alfred devint bientôt l'objet de la conversation.

—Orphelin!..... sans mère!..... seul au monde!..... c'était la nuit thématique que Mme Lemoine variait avec une componction parfaite.

Pas de cœur auquel se confier, plus de sollicitude qui prévoie, plus de tendresse inquiète qui tremble pour vous, plus d'autre soi-même, plus de poitrine contre laquelle appuyer sa tête et pleurer.....—plus d'anxiétés à votre départ, plus d'affectueuses lettres pendant votre absence, personne qui, au retour, vous attende et vous saute au cou..........rien qui veille pour vous au pour vous, montée les douces réunions du soir au foyer de la famille! plus de veilles à votre chevet pendant vos souffrances.........partout, autour de vous, sécheresse, indifférence et néant purement, pour des sous, de l'argent!...pour une coupe portée à vos lèvres pendant la maladie, de l'argent!... Orphelin! la pire des calamités, le plus cruel et peut-être le moins apprécié des malheurs!...

Il est entendu que la bonne dame disait tout cela à sa manière, qui n'était sans doute ni la moins éloquente ni la plus mauvaise.

Puis, elle s'écriait en joignant les mains:

—Est-il Dieu possible!

Quant à Valentine, son attendrissement se trahissait d'une façon moins prolixe. C'étaient de ces regards, aussitôt repris que lancés et de ces rougeurs honteuses d'eux-mêmes, dont les plus pures jeunes filles ont le secret sans s'en douter peut-être, de ces furtifs regards qui semblent rendre leur âme tout entière avec ses trésors de dévouement sans bornes et de tendresses infinies. (*A continuer.*)

AMUSEMENTS.

Salle de l'Armory.

Troisième semaine—LUNDI, 6 février 1860.

Tous les soirs à 7 heures et les après-midi à 3 heures.

Grands tableaux Bunyan

[illegible]

PILGRIM'S PROGRESS,

(Marche du Pèlerin)

Peintes par les grands artistes américains Huntington, May, Kyle, Cropsey, Dart, Dallas, Darley et Paul Duggan.

[illegible]

☞ Prix d'entrée, 50 cents; enfants et domestiques, 25 cents.

Les portes s'ouvriront à 6 heures trois quarts. La toile se lèvera à 7 heures trois quarts précises.

Pour les représentations du jour, les portes s'ouvrent à 2 heures et la toile se lèvera à 3 heures.

☞ Des faveurs [illegible] chef-d'œuvre américain sont en vente à la porte [illegible]

ALFRED HART, seul directeur et propriétaire.

6 fev

SALLE DES ODD-FELLOWS.

CONCERT—CHEFS-D'ŒUVRE D'OPÉRAS ET ROMANCES.

Le public est respectueusement informé que ce

GRAND CONCERT

Composé des chefs-d'œuvre des opéras populaires de Romances et de Duos,

de

l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique,

Que les connaisseurs de musique admirent le plus, sera donné dans cette ville, par le ténor américain

M. HENRY SQUIRES,

Des Académies de Musique de New-York, Boston, etc., et récemment de la troupe "Opéra de Strakosch."

Mardi soir, 7 février 1860.

Il sera secondé par [illegible]

La petite Mary McVICKER,

[illegible]

GÉNIE DE LA MUSIQUE.

Sa méthode et le talent avec lequel elle rend les œuvres des grands maîtres excitent l'enthousiasme des auditeurs, qui la considèrent comme une MERVEILLE.

Sa parfaite imitation de la voix et des gestes, des célèbres artistes

RACHEL, PICCOLOMINI et BRIGNOLI,

[illegible]

M. SQUIRES et MARY seront secondés par EDWARD HOFFMAN, pianiste de New-York.

Prix du billet .... Une piastre.

☞ Les portes s'ouvriront à 7 heures et demie. Le concert commencera à 7 heures et demie.

☞ Le public est informé que le bureau sera ouvert lundi, à 10 heures du matin, pour la vente des places réservées, au magasin de musique de P. P. WERLEIN, rue du Camp, No 5.

N. B.—Rien d'extra pour les places. 4 fev—3t

SECOND BAL D'INAUGURATION

DE LA COMPAGNIE DU THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Les actionnaires du nouveau théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans donneront leur second et dernier bal de la saison, MERCREDI, 15 février 1860, sous la direction des personnes suivantes:

Cornelius Fellowes	Gustave Miltenberger,
A. Schreiber,	Eug. Rousseau,
L. Queyrouze,	Chas. Roman,
Thompson Greenhald,	Alphonse Miltenberger,
David Urquhart,	L. F. Maxent,
Wm. More,	M. J. Bujac,
Douglas West,	P. A. Giraud,
H. P. Seldon,	O. W. Dunbar,
Sam Smith,	Ed. Shiff,
F. V. Labarre,	Benj. Toledano,
C. H. Slocomb,	G. Urquhart,
H. W. Conner, Jr.,	J. Kohn,
I. M. Lapeyre,	Jas. D. Hill,
Alfred Penn,	Richard Clour,
Victor Lecesne,	Armand Heno,
Ed. J. Forstall,	S. W. Fisk,
A. J. Ivett,	Thos. Byrne,
Lucien Boudousquié,	Jas. Pollock,
W. N. Mercer,	A. Bonneval,
V. Cucullu,	W. R. Miles,
Chas. Holland,	E. Gautier,
Gessie Olivier,	L. Spatzenberg,
G. G. Stevner,	R. D. Vignaud,
Rivière Gardère,	J. Burnside.

Les demandes de billets devront être adressées à un commissaire quelconque, parmi ceux dont les noms précèdent, ou au bureau du théâtre de l'Opéra. 3fv—au 15

Grand Bal Paré,

Donné par la Nouvelle Société Lusitana de Bienfaisance,

pour ajouter à la somme destinée à achever la tombe,

LUNDI SOIR, 13 FÉVRIER 1860.

Dans la Salle des Odd-Fellows.

DIRECTEURS:

A. Vieira,	A. P. Valençe,	V. Camugli,
F. Sambola jr	J. J. Castellanos,	S. Bocina,
A. Lutz,	J. Orfila,	F. Ripoll,
J. Ribas,	J. Chave,	T. Cagigas,
H. Biscah,	J. Lena,	P. Sablor,
T. C. Hogarth,	A. de Freitas,	L. Balles,
A. Aballe,	J. Seitter,	E. Morant,
J. Casali,	O. Duplantier,	G. Calongne,
J. Bevel,	V. Fourtoul,	A. Bergamini,
O. Collins,	M. Mascaro,	J. Lledo,
H. Goldman,	G. Meyer,	J. Laplace,
J. J. Warner,	Joseph Frey,	J. N. Slome,
F. J. de Costa,	M. de Barros,	J. T. M. de Costa,
A. A. Guimaraes,	J. M. Castellon,	A. Marquez,
L. Duress,	D. Mailloux,	Claus Ehnits,
Wm. Miller,	J. H. Cohen,	J. Ebbel,
J. A. Fruilfieldey,	C. Nelson,	A. Fernez,
J. Fruiers,	A. Romagosa,	J. P. Newman,
J. Wm. Canays,	R. Sliger,	Wm. McLaughlin,
J. Valencia,	J. Palmedo,	P. Ribeiro,
J. Bellow,	C. Verdes,	T. Ousden,
J. Lode,	M. Ulander,	Wm. Derr,
J. Carpente,	L. Rosa,	M. Dias de Costa,
H. Brendet,	P. Wagner,	G. Oswaring,
L. Deirys,	L. Dumat,	M. Rhim,
J. Ribeiro,	S. Falcon,	R. Alh,
M. Dwyer,	A. Schneider,	C. Peterson,
G. Ebroth,	Chs. Beeler,	Chs. Wals,
L. Graber,	J. D. Crecoe,	C. Godin jr,
F. Manns,	H. Dietz,	J. Bergmann,
J. M. Laroque,	J. P. Walker,	J. Marshall,
C. Lebus,	J. Leon,	P. Offert,

Comité d'invitation pour les Dames:

J. B. Gonst,	A. Sambola,	J. Galpi,
M. Conlon, sr	A. Marmolli,	L. Ulm,
	A. Dagorra,	

Le comité d'invitation se réunira régulièrement tous les lundis, mercredis et vendredis, à 6 heures, chez le Président, à l'encoignure des rues St-Anne et Bourbon. Aucune dame ne sera admise sans un billet approuvé par le dit comité.

Les messieurs qui désireraient avoir des invitations pour dames sont priés de donner les noms et les résidences à l'un des directeurs, ou à la réunion du comité.

Les directeurs ont le plaisir d'annoncer que le célèbre orchestre de E. L. LEHMAN a été engagé pour ce bal.

☞ Billets de messieurs, $2 50. On peut se les procurer chez les directeurs. 3fevr—1rep.

MEDICAMENTS SPECIAUX.

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. La guérison en est sûre et le traitement facile et peu coûteux.

26 jan☞ Encoignure Orléans et Bourbon

AMUSEMENTS.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Lundi, 6 février 1860,

NORMA,

Grand opéra en 3 actes, de Bellini.

☞ On commencera à 7 heures.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Lundi 6 février 1860,

ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Au deuxième acte, PAS DE QUATRE, par Miles Cam ille Théleur, Annetta Galetti, M. Wiethoff et M. Valerde.

Au quatrième acte SCÈNE DES NONNES et PAS DE SÉDUCTION, par Miles Hélène, Henry et tout le corps de ballet.

☞ On commencera à 7 heures.

THÉÂTRE ST-CHARLES.

Lundi soir, 6 février,

Mme EMMA WALLER, tragédienne, a été engagée. BERTRAM, tragédie et ROSSY FISH WIFE, vaudeville.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

Lundi soir, 6 février,

OUR AMERICAN COUSIN, comédie de Tom Taylor, jouée jusqu'à nouvel ordre.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS,

Rue St-Charles, près Commercial Place.

Lundi soir, 6 février,

Les jeunes comédiens de Marsh.

Première représentation:

Le Brigand ou les voleurs d'Italie, drame—*Toodles*, vaudeville.

☞ Prix d'entrée: 50 cts; pour les enfants, 25 cts.

MUSEUM DE VANNUCHI, No 197, rue St-Charles, première porte après la rue Poydras.

Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITÉS.

Composée de sujets d'histoire sacrée et profane et de plus de 200 figures dont le plus grande partie sont mouvantes par des mécanismes.

Un VIEUX JOHN BROWN et ses complices dans le mémorable attentat de Harper's Ferry.

L'ENFANT MAMMOUTH de l'Ohio, âgé de 16 ans et pesant 590 livres, aussi que la géante américaine, taille de 7 pieds 6 pouces.

Un splendide TABLEAU de la conférence entre Victor-Emmanuel, Louis Napoléon et François-Joseph, a été ajouté à la collection, ainsi qu'une magnifique représentation des BATAILLES DE MAGENTA ET SOLFERINO.

Entrée: 50 cents; enfants 25 cents. 3 déc

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Bals masqués de société.

☞ Deux Bals Masqués de société seront donnés au Théâtre de l'Opéra, rue Bourbon. Le premier aura lieu le vendredi 10, et le second le mardi 21 février, jour du Mardi Gras.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces Bals sont priés de s'adresser au comité, qui s'assemblera tous les mercredis et vendredis, jusqu'au jour du Bal, à 7 heures du soir.

Ces Bals seront sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

B. M. Turnbull,	B. O'Connell,	H. de Maby,
Chas. Briancon,	A. Bordeaux,	F. E. White jr,
F. Y. Fanmann,	Ch. Caron,	Saml. Arlaignes,
F. D. Wiltz,	E. Decoupet,	J. Magney,
Henry Allen,	J. Cullen,	Ed. Sautier.

Comité d'admission et d'invitation.

M. Ruffier recevra les applications tous les jours au bureau du Théâtre, ouvert tous les jours, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 1 fev—9t

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

BALS

Parés et Masqués,

A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

☞ Une série de cinq Bals parés et masqués aura lieu au Théâtre d'Orléans, aux dates suivantes:

SAMEDI, 28 janvier;
SAMEDI, 4 février;
SAMEDI, 11 février;
SAMEDI, 18 février;
MARDI GRAS, 21 février.

Prix d'Entrée, payable d'avance, pour un

Cavalier et trois dames $5
Abonnement à la série $20

S'adresser au Contrôle du Théâtre d'Orléans, pour les billets et pour la location des loges.

Le prix de chaque loge retenue d'avance est fixé à $ 6

L'Orchestre sera dirigé par M. Prévost.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier. 24 jan ☞

Masonic Hall, rue St-Charles,

Ouverture LUNDI, 30 janvier 1860 pour la première fois dans cette ville et pour peu de temps seulement.

CÉLÈBRE PANORAMA BIBLIQUE

DE J. INSCO WILLIAMS.

Ce magnifique tableau commence avec le Chaos et continue dans l'ordre historique jusqu'à la captivité de Babylone, et contient plus de CINQUANTE des scènes les plus sublimes et les plus intéressantes de la Bible.

Séances tous les soirs. Les portes sont ouvertes de 6½ heures. On commence à 7½ heures précises. Billets, 50 cents à la porte de la salle. Enfants au-dessous de dix ans et domestiques, 25 cents.

Séances spéciales les JOUR, les MERCREDIS et VENDREDIS. Les portes s'ouvrent à MIDI. On commencera à 1 heure. Les explications seront faites par le Dr. Tibbits. 30 jan—1m

Second Bal TRAVESTI d'Enfants,

Donné par le professeur VEGAS,

A L'ODDFELLOW'S HALL.

JEUDI, 16 FÉVRIER 1860.

Le professeur Vegas annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que le second BAL TRAVESTI D'ENFANTS aura lieu JEUDI soir, 16 février.

Le bal commencera à 7 heures et demie et continuera jusqu'à 11 heures; après quoi le bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles .... Gratis.
Messieurs $1
Jeunes gens de 12 ans au plus .... 50 cents.
Enfants des deux sexes (élèves) .... Gratis.

Les dames et demoiselles désirant des invitations voudront bien transmettre leurs noms et leur adresse au professeur Vegas, à l'Odd-Fellow's Hall.

Il ne sera positivement pas délivré d'invitations pour les dames le jour du bal.

On peut obtenir des billets d'invitation pour hommes dans la salle, dans les magasins de musique et au bureau du professeur.

Personne ne sera admis s'il ne présente son billet à la porte. 5 jan—au 16

GRAN BAILE

Dado

Por los Amantes de la Danza,

EL LUNES 20 FEBRERO DE 1860.

A BENEFICIO DE LOS HUERFANOS

Del 1ro y 3ro Distrito,

En el Salon de Odd Fellows.

—*Directores*—

J. L. de Mogo,	José Barba jr.
Francisco Ripoll, Esqr.	Augustin Marcelino García,
Benito Pons,	H. Fronchet.
	Tomas Alberti.

—*Comision para Invitacion de Señoras*—

Federico Gimenes,	L. J. Maillot,
Prospero Barba,	A. Maillot,
F. Alcala,	Leon Gonzales de Villergas,
Teodoro Cajigas,	Manuel de S Ballen,
Ramon Alcala,	Juan Herrera.
Jacinto García.	

La Comision de Invitacion se reunirá todos los martes, jueves y sabados á las ocho en punto de la noche en la casa de Do José Barba, Viejo Levée No 263, alli donde se admitirán solo á [illegible].

Los Señores que deseen obtener billetes de invitacion para Señoras se servirán dirigir á uno de los Señores de la Comision teniendo la bondad de dejar su nombre y residencia.

☞ Precio de billetes para caballeros $2. Se espenden en la residencia de Do José Barba, Viejo Levée No 263

25 jan

UN GRAND BAL

Sera donné

Par les Amateurs de la Danse,

LUNDI, 20 FÉVRIER 1860,

DANS LA

Salle des Odd Fellows,

AU PROFIT DES

ORPHELINS

Du Premier et du Troisième District.

—*Directeurs*—

J. L. de Mogo,	José Barba jr
Francisco Ripoll,	Augustin Marcelino García,
Benito Pons,	H. Fronchet,
	Tomas Alberti.

—*Comité d'Invitation*—

Federico Gimenez,	L. J. Maillot,
Prospero Barba,	A. Maillot,
F. Alcala,	Leon Villergas,
Teodoro Cajigas,	Manuel de S Ballen,
Ramon Alcala,	Juan Herrera.
Jacinto García.	

☞ Le Comité d'Invitation se réunira tous les mardis, jeudis et samedis, à huit heures précises du soir, dans la salle de Don José Barba, rue de la Vieille Levée, No 263. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le Comité.

Les Messieurs qui désireront avoir des billets d'invitation pour les Dames sont priés de s'adresser à l'un des membres du Comité et de laisser leurs noms et leur résidence.

☞ Billet de messieurs, $2. A vendre chez Don José Barba, rue de la Vieille Levée, No 263. 25 janv☞

Bals Masqués et Parés,

DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DES JEUNES GENS

Dans la salle des Odd Fellow's.

UNE série de TROIS BALS sera donnée comme suit:

Premier bal, VENDREDI, 20 janvier 1860.
Second do do 3 février 1860.
Troisième bal, MARDI, 21 février, Mardi-Gras.

Les Directeurs ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont engagé le célèbre orchestre de LEHMANN.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces bals, sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal, entrée par la rue du Camp.

Les demandes d'invitation pour les dames, doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et les résidences.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures et demie, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation pour les dames après la dernière réunion des Directeurs, laquelle sera le soir qui précédera chaque bal.

☞ On ne pourra positivement se procurer aucun billet de messieurs le soir des bals. 4jv

GRANDS BALS

Masqués et Parés.

UNE série de quatre bals sera donnée, à l'ODD FELLOWS HALL, par la SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE, dans un but charitable. Ces Bals auront lieu comme suit:

Le 1er—JEUDI, 5 janvier;
Le 2d—SAMEDI, 21 janvier;
Le 3e—SAMEDI, 4 février;
Le 4e—SAMEDI, 18 février.

DIRECTEURS:

Joaquin Viosca,	J. L. Fabre,	A. Mazureau,
H. M. Hyams,	F. A. Forstall,	Ed. Gauchereau,
F. X. Barbe,	A. Delpeuch,	Lucien Charvet,
O. De Feriet,	J. Bermudez,	F. S. Wiltz,
P. Soulé, fr.	Jules Cassard,	S. Masporeau.
	S. P. De J Barre.	

COMITÉ D'INVITATION.

L. J. Courtault,	F. F. Trinchard,
Ed. Fagot,	J. P. Montamat,
Guy Duplantier,	F. B. Hernandez,
F. Duplessis,	A. R. Lezzett,
C. W. Culbertson,	Aug. Larose.

COMMISSAIRES:

Ed. Fagot,	Paul Forstall,
N. A. Lamilliss,	Ant. Sambola,
B. E. Crozat,	Ernest Morel,
Joe Hernandez,	R. D. Hubbard,
	F. Fischler.

Un orchestre complet, dirigé par le célèbre LEHMAN, a été engagé pour ces bals.

Les messieurs qui désireront avoir des invitations pour dames sont priés de donner leurs noms et leurs résidences à l'un des Directeurs ou au Bureau de la Salle de Bal.

Le comité d'invitation se réunira tous les lundis et vendredis soir, à 7 heures, au bureau de la salle de bal, et aucune dame ne sera admise sans un billet approuvé du dit comité.

Il ne sera positivement pas émis de billets d'invitation pour dames le jour du bal.

Billets de messieurs, $3 00. On peut en obtenir en s'adressant au bureau de la salle de bal ou à l'un des Directeurs. 124dc☞

CONCERT HALL,

Rue Poydras, entre St Charles et Carondelet.

Six Grands Bals

PARÉS, MASQUÉS ET TRAVESTIS

☞ Seront donnés par une société dans un but de secours.

Chaque bal aura lieu comme suit:—Le premier, le 21 janvier; le second le 28; et les suivants le 4 février, le 11, le 18 et le 21, jour du Mardi Gras. L'on peut se procurer des billets en s'adressant à la salle de bal tous les jours.

Prix des billets .... $1 50.

MEMBRES DU COMITÉ:

H. Rosbyrach	F. William
L. Franck	E. Burgers
R. Beardy	Winkler
D'Amerex	Rerdouffert
Johnson	Jacoby

Secrétaire général F. HENRI.

☞ Aucun ticket ne sera vendu à la porte. Le bal commencera à 8 heures. CRASTO, 7 jan—☞ Directeur.

Jour de départ, MARDI, 14 février à 8 heures A. M.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship ATLANTIC, [illegible] chevillé en cuivre, commandant W. Hutchins, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à bord ou à

C. B. PAYNE, directeur, No 27, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allége payés par le steamer, ainsi qu'aux risques des consignataires.

Il ne sera pas reçu de fret sans un ordre. 31 jan

FRUITS AU JUS Rodel & Lafargue — 150 caisses fruits assortis, à vendre par

7 jan—☞ C. CAVAROC & Co, 166, Royale.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS,

Samedi soir, 4 février.

Le marché au coton a été très animé aujourd'hui, à des nouvelles reçues de l'Europe par le steamer *Nova-Scotian*. Les ventes ont atteint le chiffre de 11,000 balles. Prix à la clôture:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL. LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	8	8¾
Ordinaire	7½	8½
Bon ordinaire	9¼	9¾
Low Middling	10¼	10¾
Middling	10¾	11
Good Middling	11¾	12
Middling Fair	12¼	12¾
Fair	13	13¾

TABAC.—Rien.

SUCRE.—200 boucauts, à des prix fermes. Fair à fully fair, 6¾ à 7½ c.

MELASSE.—800 barils, à 30 à 38 c. l'intérieure, ordinaire, etc., et 39 à 40 et 41 c. le gallon de prime à choix.

FARINE.—[illegible] barils de superfine à $ 5 7½, [illegible] extra à [illegible] et 225 ditto de choix à $ 7 le baril.

MAIS.—300 sacs de mélangé à 85 c. et 1000 de jaune à 90 c. le boisseau.

AVOINE.—800 sacs de St-Louis à 50 c. le boisseau.

SON.—150 sacs rapporté $1,50 les 100 livres.

PORC.—Le porc mess était détaillé à $17,50 à $17,75 le vieux et $18,50 le baril de nouveau.

BACON.—Demande animée. 40 boucauts d'épaules à 8¾ c., 16 de vieux plats côtés ridées à 9 c., 20 de nouveaux à 10½ c., 50 tierçons de jambons pressés au sucre à 12¾ c. Jeudi et hier, 174 boucauts de vieux plats côtés ridés à [illegible], et 150 de jambons à [illegible] les paquets 5¾ c. les épaules 8¾ c. les côtés, et 100 têtes de cochon à [illegible] la livre.

WHISKY.—[illegible] barils de rectifié à 23¾ c. et quelques lots de Boyles' Rose, en détail à 24¾ c. le gallon.

CAFÉ.—500 sacs à 11¼ c., 800 à 11½ et 12 c. la livre.

CORDE D'EMBALLAGE.—150 rouleaux de corde forte à 8 à 9¼ c. la livre.

CHANGE.—Faiblement. Nous cotons: Sterling 107 à 108¾. 5 fr. 25 à 5 fr. 35; traites sur New-York à 60 jours de vue, 2½ à 2¾ pour cent d'escompte; Traites à vue sur New-York, ¾ à ½ pour cent d'escompte.

FRET.—Deux navires pour le Havre à [illegible] le coton, trois navires anglais pour Liverpool à [illegible] d. et une goëlette pour le Havre à [illegible]. Complément de fret, (coton) [illegible] pour Liverpool et [illegible] pour le Havre.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

Steamship Moses Taylor, Griffin, New-York
Steamship Texas, Wilson, Indianola et Galveston
Navire City of Bath, Carney, Anvers
Elizabeth, Gillespie, Liverpool
Theodore, Hughes, Liverpool
Gideon, Gorwith, New York
South Carolina, Knopton, Bordeaux
E. Z. Holmes, Liverpool
Liberty, Allen, Havre
Delgany, Mackay, Liverpool
Barque Cristoforo Colombo, Antola, Gênes
Brick Mary Moss, Tibbetts, Havane
Goëlette Arrogante, Escales, Campêche
Tiger, Veazie, Baltimore
Eveline Bates, Peterson, New York
Anna Belle, Waite, Pensacola
Lizzie Mezincka, Johnson, Pensacola
May, Johnson, Pensacola
Fanny, Thompson, Mobile

Arrivés samedi.

Navire Potomac, Reed, Liverpool
Brick Triton, Baltsen, Havane
Goëlette Euphemia, Martin, New-York
Sea Lion, Valverde, Mobile

Arrivés hier.

Steamship De Soto, Bullock, New York
Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola
Navire Pocahontas, Peirce, Liverpool
Juanita, Young, Boston
Barque Grace Hammond, Mahoney, Boston
E. Delka, Hubbell, Rio Janeiro
Windward, Emerson, New-York
Brick Tocoa, Olivera, Matanzas
Goëlette Clifton, McCormick, Kingston
Pertinence, Pettet, Wilmington

☞ Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise

Au bas du fleuve.

Navire Creole, Pierce, Boston
Arctic, Zerega, New York
Atlantic, Pollard, Boston
Mediator, Pitner, New-York
Dragoon, Upton, Calcutta
Harrisburg, Winslow, Boston
Elizabeth, Rio Janeiro
Isabella, Lunt, Boston
Lord Dufferin, Johnson, Bahia
Indian, ..., Rio Janeiro
Adelaide Pendergast, ..., Rio Janeiro
Barque Panama, Gravez, Rio Janeiro
Caroline Ellerus, Ellerus, Rockland
Sophia, Jones, Rio Janeiro

Passagers.

Par le steamship De Soto, de New-York, 31 passagers à la chambre.

Par le steamship Charles Morgan, d'Indianola et Galveston, 17 passagers de cabine et 14 à l'entrepont.

Par la goëlette Clifton, de Kingston, 5 passagers à la chambre.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

A

Grand Junction, Memphis et Cairo.

VIA

LE GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENT

1859.....*D'AUTOMNE ET D'HIVER*.....1860.

Les trains de passagers quittent la gare de la compagnie, encoignure des rues Calliope et Magnolia, à sept heures et six minutes du matin et à six heures du soir, et arrivent à la Nouvelle-Orléans à six heures trente minutes du matin et à sept heures du soir, tous les jours y compris les dimanches.

AVIS SPÉCIAL.

Les officiers de la *Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord* ayant été induits en erreur, il y a quelques jours, par de fausses nouvelles, et ayant annoncé que les diligences par la *ligne du Nord et l'Est* [illegible] avec le *Mississippi Central Rail Road*, informent le public qu'il était impossible [illegible] à cause des inondations [illegible].

Ils espèrent pouvoir annoncer bientôt que le Mississippi Central Rail Road est rétabli. En attendant, ils peuvent fournir des

TICKETS VIA VICKSBURG

De la des bateaux pour Memphis.

Les voyageurs obtiendront des renseignements exacts en s'adressant à M. F. WHEELER, agent No 46 rue St Charles.

BILLETS D'ABONNEMENT.

Les personnes qui demeurent en ville, et ont une résidence ou un établissement sur la ligne du chemin, peuvent se procurer des billets en paquets de vingt-cinq, pour leur usage personnel, à leurs stations, au bureau, rue St Charles.

C. P. OAKLEY, Agent général des billets.

BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.

10 jan

Ligne d'omnibus de Wilbur.

Les voitures et wagons à bagages de la LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordre laissé au bureau du N.-O. J. & G. N. R. R., rue St Charles. I. L. WILBUR, Iluev1☞

COSTUMES DE BAL.

MME GROUX, 113, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les plus riches costumes de dames, masques, etc. Elle a toujours en magasin tous les costumes, dans tous les genres et tous les styles, et à des prix modérés. Les costumes pour dames, velours et satin brodés, sont fort riches.

Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande. Mme GROUX, 113, rue Conti.

5déc—3m

LEFTWICH

Tabac des quatre as.

NOUS sommes agents de la marque de tabac ci-dessus, et en avons à vendre, en magasin, 150 caisses, et demi-caisses, qui nous garantissons être du même stock de capes et tripes, et ce convient en tous points dans tous les pays. W. M. BURRUSS & Co, Seuls agents, rue Gravier, No 12.

Lynchburg, Va., 5 juillet 1858.—MM. Burruss & Co.—Vous êtes priés de dire à vos clients que j'ai fait ce tabac pour ceux qui apprécient un genre de luxe, le meilleur tabac possible. Je n'espère pas gagner beaucoup, car les matières premières sont trop chères pour cela, mais j'ai l'intention de maintenir cette marque dans toute sa réputation. 14 dec 3m

AUX FAMILLES,

SIROP BALSAMIQUE ET PECTORAL.

[illegible]

20 oct

CRÈME DE CASCARILLE

Pour la Ville et le Théâtre.

PRÉPARÉE EXCLUSIVEMENT

De coquilles d'œufs calcinées.

Inventée par C. HOULE & Cie A PARIS.

CE blanc est infiniment supérieur à tous les autres Blancs liquides, par sa parfaite imitation de la nature, par sa fixité et son entière innocuité sur la peau. Il remédie de la manière la plus efficace à toutes les affections éruptives qui se manifestent sur le visage. Ses qualités, depuis longtemps appréciées, ont rangé cette préparation au rang de celles que la mode ne saurait délaisser.

On peut se le procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez ED. GUILLOT. No 144, rue Royale

PRIX DU FLACON, 50 cts. 27sept—a

HOPITAL LUZEMBERG,

Aujourd'hui Hayes.

CET établissement sera pour peu disposé pour toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. Il sera sur le même pied que les Maisons de Santé de Paris, joindra aux avantages d'un Hôpital le confort et les attentions du chez soi et sera, par le nombre limité des admis, à l'abri de l'air impur des hôpitaux encombrés. Le site, rue des Champs Elysées, est des plus salubres et exposé à la brise du Lac et à celle du fleuve. L'Hôpital à l'avantage d'être tout à la fois à la campagne et d'un accès facile pour les personnes habitant les différentes parties de la ville.—Prix, $1 par jour. On exigera en entrant un dépôt de dix piastres. Extra extra si on le demande. Esclaves bien acclimatés et soi-gnés. Opérations chirurgicales (excepté celle de la cataracte) sans prix extra. 1oct1m

MAISON J. VINCENT,

LA SEULE EN EXISTENCE.

Encoignure Canal et Carondelet.

F. LEFEVRE, successeur de la maison J. VINCENT, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir de PARIS un grand et joli choix de BONBONS DE CHOIX, BONBONS DÉCORÉS, BONBONS FONDANTS, FRUITS GLACÉS, BOÎTES ET ARTICLES NOUVEAUX pour étrennes, qu'il peut recommander comme le plus bel assortiment qu'il ait encore reçu.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement une continuation du patronage libéral qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Il se chargera comme par le passé avec les mêmes soins et exactitude de tout ordre pour DINERS, SOUPERS,

BALS, SOIRÉES, NOCES, etc.

SON SALON DE LUNCH POUR DAMES, est constamment ouvert et l'on pourra toujours y trouver une variété de mets chauds et froids—ainsi, un assortiment de vins fins.

M. LEFEVRE informe aussi sa clientèle qu'il a pris la BUVETTE DU THÉÂTRE D'ORLÉANS où l'on trouvera des CRÈMES, SORBETS, BISCUITS GLACÉS, PUNCH AU CHAMPAGNE, LIMONADE, BONBONS, etc., qui seront portés à volonté dans les loges des dames. Il prie le public de se rappeler que sa maison est la seule qui ait droit de s'intituler ANCIENNE MAISON VINCENT et qui en soit le SEUL SUCCESSEUR.

P. S.—Durant les représentations toutes commandes seront également reçues à la buvette du Théâtre d'Orléans. déc

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Hilary B. Cenas.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 3 de janvier 1860, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] les esclaves ci-après nommés, savoir:

1o—MARGUERITE, griffonne âgée d'environ cinquante ans, blanchisseuse et cuisinière.

2o—SARAH, fille de Rachel, âgée d'environ dix-sept ans, couturière.

3o—MARGUERITE, fille de Rachel, âgée d'environ quinze ans, couturière et domestique de maison.

4o—SUZANNE, fille de Rachel, âgée d'environ treize ans.

5o—AGNES, fille de Rachel, âgée d'environ neuf ans.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant W. G. Lasham, notaire public.

12jv 3d sv E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

François Charpaux vs Henry Guyol.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,931.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le vendredi, 2 de mars 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication du:

Deux terrains situés en cette ville à l'embranchement des chemins du Bayou et de Gentilly, [illegible] les Nos [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

6fev—3,15,24,3mars

Martin Boyé vs Marie Eugénie Marillet, veuve de F. Carlon.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 15,606.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le mardi, 21 février 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication du:

Deux terrains contigus, situés au faubourg La Course, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Terpsichore, Melpomène et Dryades, [illegible]

[illegible]

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

20janv 20 28 fevr 15 21

La Banque d'Amérique vs Jean Baptiste Dupuis et Dupuis & Cie.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 7,65—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le LUNDI, 6 février 1860, à midi, à l'Hôtel de Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication du:

1o. Deux îlets de terre situés à McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi, et désignés par les Nos 72 et 73. L'îlet No 72 borné par les rues Madison, Philomène, Monroe et Socrates, [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

[illegible]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER. Shérif de la paroisse d'Orléans.

5 jan—14,21,28fev6m

Ernest Fiesch vs Joseph Bruneau.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 12,758—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le LUNDI, 6 février 1860, à 9 heures A. M., sur la Levée, [illegible]

Cinq mulets, un cheval, deux grandes voitures et six lot de harnais.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER.

3jan—31—5—6 Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. McBride vs Holmes et Carlos le veuve.

QUATRIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable E. Morel, juge de la dite Cour, j'exposerai en vente publique, le samedi, 11 février 1860, à midi, en face [illegible] Un cheval saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. O. CALONGNE, Constable

3fév—30,4fev8,11

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

1859 .... *Département du transport* 1860

Le fret sera reçu, à la gare de la Compagnie, au pied de la rue Calliope, tous les jours, les DIMANCHES EXCEPTÉS, jusqu'à 3 heures P. M.

Tous frets destinés à être transportés doivent être distinctement marqués du nom ou des initiales du consignataire et de la place de destination et ne recevra pas de fret qui ne sera pas consigné à des personnes demeurant aux stations établies sur la ligne du chemin ou ses branches.

Des reçus en blanc du chemin de fer pour le fret peuvent être obtenus par ceux qui désirent s'en servir, au dépôt ou au bureau de MM. Carson & Armstrong, rue du Camp.

La compagnie ne se déclare responsable pour la valeur de tout coton (expédié par le chemin) qui pourra être détruit par le feu, depuis le moment de la réception aux stations de la ligne jusqu'à l'arrivée à la Nouvelle-Orléans.

Cette Compagnie et toutes les Compagnies de chemin de fer constituant la "Grande Ligne du Sud-Ouest" entre la Nouvelle-Orléans et New-York, ayant fait des arrangements avec l'Adams Express pour avoir chaque jour un train régulier exprès entre les deux villes, les affaires EXPRESS entreprises auparavant par la Compagnie pour son propre compte sont discontinuées, et tout ce qui a trait au service D'EXPRESS sera exécuté par l'Adams Express. On peut obtenir des renseignements sur ce sujet de J. J. McKeever, Esq., 96, rue du Camp.

Les agents de la Compagnie du Chemin de fer ne sont pas autorisés à recevoir ou donner des reçus pour des billets de banque, de la monnaie, de la bijouterie et autres articles d'exprès. Ces valeurs seront reçues à l'Adams Express, 96, rue du Camp.

BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.

T. S. WILLIAMS, nov Surintendant du transport.

AVANCES—Nous ferons des avances libérales sur les consignations de coton et autres produits à nos amis de Liverpool ou New-York. S. DE VISSER & Co, 74, rue Magasin.

BIJOUTERIE NOUVELLE.

Chs. BLAZI.

JOAILLIER ET HORLOGER,

RUE DE CHARTRES, No 96,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de PARIS un assortiment complet des mieux assortis, tel que PARURES, BRACELETS, Boucles d'oreilles, Broches, etc., du dernier goût.

Un beau choix de CROIX, BAGUES et ÉPINGLES en diamants, montés avec élégance et dans le dernier style.

Il se recommande par le BON MARCHÉ et l'EXCELLENTE QUALITÉ GARANTIE de toutes ses marchandises.

Montres de choix, des premières maisons, pour Dames, garnies en diamant, chronomètres patentés, chaînes de cou pour Dames, chaînes de gilet, le tout à des prix modérés.

Il se recommande de plus comme excellent ouvrier capable travaillé dans les meilleures maisons de Paris et de la Nouvelle-Orléans pour monter les diamants.

21 déc—3m

BOUCHONS! BOUCHONS!—

balles	milliers	
75	15	ext. longs, pointus
20	15	courts
10	15	longs, pour cruchons
50	15	longs, pour eaux minérales
25	15	courts
10	15	longs, droits pour cruchons
6	6	pour damejeannes

En magasin et à vendre par FATJO & BRUNASO, 3jan No 284 et 286, rue Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Le soussigné vient de recevoir, par le steamship Habana, arrivé de la Havane 200,000 cigares de choix, des marques les plus recherchées, comprenant en partie: Londres, Conchas, Regalias, Dual Regalias, Brevas, Pressés, etc., etc., des marques suivantes: Intimidad, Joven Martana, Nicotiana, Cervantes, Luna Baus, El Vinomre, Intimidad, Espinoles, Cesar, Rio Sella, Jackson, Los Andes, Corona Dural, Flor de un Dia, Perla Cabana, Washington, Meridiana, American Flag, Partagas, Perfection, El Sol, H. Cortez, Ocean Bird, Figaro, Partagas, Flor de A Rivas, et un grand nombre d'autres marques dont l'énumération serait trop longue. En magasin et à vendre par P. GUMA, Encoignure Canal et Tchoupitoulas, N. O.

Constamment en magasin, un grand assortiment des susdites marques. 12jv

TABAC de la Havane, en feuilles—En débarquement du steamship Habana et du brick M. A. Stevens, arrivés de la Havane:

450 balles de véritable tabac de Vuelta de Abajo, nouvelle récolte, en feuilles, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par P. GUMA.

12jv Encoignure Canal et Tchoupitoulas

S. FOURNIER,

HORLOGER-MÉCANICIEN,

Rue Royale, No 72.

Offre en vente un bel assortiment d'horlogerie de précision: Pendules de cheminée, horloges de bureaux et de monuments; montres de première qualité, et autres objets concernant sa profession. Aussi un assortiment de chaînes de giletier ou fin, fabrique de Paris.

Il fabrique et répare tous genres d'horlogerie, et les garantit.

On trouvera également chez lui un bonnet genre d'horloges contrôleuses, patentées aux États-Unis et en France, à l'usage des établissements qui emploient des gardiens de nuit.

En déballage, un assortiment choisi d'objets de fantaisie. 15 déc—3m

Banque des Citoyens de la Louisiane

SEULE AGENCE

M. M. ELAM,

(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)

S'EST établi au No 34 rue Baronne, et au No 176, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux lieux derrière l'Hôtel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit que son un intérêt éclairé sache où le trouver. Il prie les acheteurs de s'adresser à lui. 2fvct—4m

EAU DE COLOGNE DOUBLE

De François Marie Farina.

CETTE eau, composée d'aromates les plus fins et les plus délicats du règne végétal, se distingue particulièrement par son esprit volatil, son parfum et sa force vivifiante. Elle est tout à fait supérieure aux nombreuses contrefaçons que l'on débite d'ordinaire et est véritablement des laboratoires de F. Marie Farina.

A vendre chez F. F. HENRIQUEZ, 18janv☞ Encoignure Remparts et St-Louis.

Barèges! Barèges!!

2500 yardes barège anglais grisaille double largeur à 25 cts.

Ainsi qu'un assortiment magnifique de robes doubles jupes de $4 à $10.

A vendre par BODET & GUEYDAN, Maison Rouge No 1, et encoignure Hôpital et Condé. 15janv

MAÏS BLANC—500 sacs de choix, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 17jv No 11 Front Levée, près Bienville

CHANDELLES—1000 caisses Star, 4, 5 et 6 à la livre 300 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la livre, en magasin et à vendre par JACOB & DUBSUMIER, 9jav encoignure Conti et Vieille Levée.

MAÏS JAUNE—100 sacs beau maïs, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 17jv No 11, Front Levée, près Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Succession de A. D. Crossman.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible]—Terrains de prix, améliorés et non, dans le Premier et le Deuxième District.

PAR BEARD, PITTS & GARDNER SMITH, GARDNER SMITH, encanteur.

JEUDI 8 février 1860, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, en vertu et en conformité à un ordre de l'honorable [illegible] juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] les propriétés ci-après décrites, et appartenant à la succession de A. D. Crossman, décédé, savoir:

1o—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Vieille-Levée, Bienville et Douane, [illegible]

[illegible]

2o—Deux terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Commune, Gasquet, Tivoli et Marais, [illegible]

[illegible]

4o—Un terrain, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Commune, Gasquet, Marais et Villeré, [illegible]

CONDITIONS.

Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés, 8 pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance, à 8 pour cent d'intérêt de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs de la succession.

Les actes de vente pardevant Charles Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7janv—7,8,20 6fév

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Melina (alias Marie Emeline) No 16,[illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Ferdinand [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Meline, dite Marie Emeline, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

6fev—6 10 15

Succession de James Shean—No 16,[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Michael Duncan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James Shean, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

6fev—6,10,15

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

Bureau du greffier, 4 février 1860. JNO. H. SMITH, député greffier.

John Kurtzch vs ses créanciers—No 14,[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

Par ordre de la Cour, ce 4 février 1860. G. LUMINAIS, Député Greffier.

4fev—10 15

Succession de F. J. Walsh, No 540

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession [illegible]

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de H. O. Richard, No 16,[illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible]

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Emilie Pons—No 15,[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné [illegible]

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

Succession de Geneviève Adèle De Roye—No 11,[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné [illegible]

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

Succession de Louis Bonnet—No 16,[illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Antoine Bonnet a présenté une pétition [illegible]

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

ÉTAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

Par ordre de la Cour, G. LUMINAIS, Député Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

Jugement rendu le 8 de décembre 1859. Signé le 13 décembre 1859.

[Signé.] L. DUVIGNEAUD, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

A. DREUX, député-greffier.

LE public est prévenu qu'un certificat [illegible] No 8061 de la Banque de l'État de la Louisiane, [illegible]

Nlle-Orléans, 30 décembre 1859. [illegible]

Parfumeries.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARFUMERIES FINES qu'ils vendront à très bon marché. L'assortiment comprend:

Eau de Cologne, de Verbena et de Frangipani; extraits, pommades, savons et huiles pour les cheveux; crème de fleurs pour la peau; [illegible]

JUSTIN CASSEROUET & Cie, Successeurs de B. Nautré & Co, 21 janv—2m No 25, rue Lévée.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.

No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES.

☞ Prêts effectués sur commission. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

3sept—1an HART

COKE A BON MARCHÉ.

Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.

10 octobre 1859.

TANT qu'on travaillera à la bâtisse, à la Station, le prix du COKE sera au très bas prix de *trente cinq cents le baril*.

Il est propre, convient pour les maisons, et vaut mieux que le bois ou le charbon pour la cuisine.

A ce prix, le coke est de 25 pour cent meilleur marché que les meilleurs charbons.

11oct☞ N. O. J. TISDALE, Trésorier.

CIGARES—1,500,000 de la Havane, un magnifique assortiment des marques les plus célèbres et les plus recherchées, comprenant les différentes formes et grosseurs, telles que regalias, dual regalias, conchas, londres, brevas, pressés, cazadores, vegueros, revalls de Londres, sarzuelas, [illegible] en vente, et à vendre par BORNIO & BROTHER, 21jan No 34, rue Gravier.

ERNEST TURPIN,

Confiseur en Gros,

55................Rue Vieille-Levée...............55

NOUVELLE-ORLÉANS.

FABRIQUE à la vapeur: Pastilles de gomme, pâte de jujube et de guimauve, dragées, pralines, et toutes sortes de confiseries, sirops et candis. 19nov—dm

•VINS FINS DE CHAMPAGNE,

ERNEST IRROY & Cie,

A Mareuil-sur-Ay.

NUMA LACOSTE & Co,

16nov Agents pour la Nouvelle-Orléans.

MOUSSE MOUSSE

BELLE ET COMMUNE.

MATELAS DE MOUSSE en tous genres
do DE CRINS
do DE LAINE
do DE PAILLE
PLUMES DE CHOIX.

Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc. CAMPBELL & Co,

3lsept—1an 178, rue du Canal

Vins en barriques.

EN débarquement du navire Athena, arrivé de Bordeaux:

En magasin:

De St-Emilion très classe vieux;
De Bastiran Grow, vieux;
De Sauternes, vieux.

Vins en caisse.

De Lagrange, médoc 2 ans de bouteille;
Du Grand-Puy, Pauillac, 2 ans de bouteille;
De St-Emilion, très classe 2 ans do
De Brown Cantenac, 2 ans do
De Sauternes, vieux 2 ans do
De Barsac, vieux 4 ans do
De Paxarete, vieux 4 ans do
De la Côte Rotie, vieux 6 ans do

Vin de Champagne.

Du Duc de Montebello;
De Bouillat à Rheims;
Absinthe Suisse, consignation de J. R; Kirsch, cognac, liqueurs, &c. &c. A vendre par LAFFITE & DEFFARGE, 9jv 133, rue Royale.

Domestique de maison.

ON demande à louer immédiatement un bon domestique, libre ou esclave, s'entendant parfaitement au service intérieur d'une maison. S'adresser No 237, rue Bourbon, entre Quartier et Esplanade. 29 déc

PARFUMERIES! PARFUMERIES!!—Attendu par la barque *Cléopatre*, capitaine Ferrein, de Marseille.

150	kilos pommade	Rose, No 6.
35	"	Jasmin, No 6.
25	"	Cassie, No 6.
70	"	Orange, No 4.
45	"	corps dur, Orange et Rose.

10 estagnons, Eau de Rose.

A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 9janv 27 rue St-Louis.

EAU-DE-VIE.—1856 et 1858 eau-de-vie C. Marquet, 1re pureté.

1852 et 1853 eau-de-vie A. C. Godard & Co, 3me pureté.

1852 et 1853 eau-de-vie A. O. Godard & Co, 1re pureté.

En débarquement du navire Regulus de Bordeaux. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 30jav 16 et 18 rue St-Louis.

VENTE PAR J. B. WALTON.

Succession de McDonogh.

Vente importante et positive de terrains de valeur situés dans le Second District.

Cent six îlets et cent soixante terrains situés dans le Troisième District.

DIX PORTIONS DE TERRE SITUÉES DES DEUX CÔTÉS DU BAYOU LAFOURCHE; ET

Sept îlets de terre dans la ville de Milneburgh, pour le compte des premiers acheteurs, à un très long crédit, sans endosseurs.

AUSSI:

Trente-et-une portions de terre dans le fond du Troisième District.

PAR J. B. WALTON,

Encanteur de la ville,

Bureau No 10 Bank Place.

MARDI, 28 février 1860, à midi, et le jour suivant, si besoin est, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre du *McDonogh School Fund*, dans la ville de la Nlle-Orléans, et sous la surveillance des comités de finance du conseil de ville, et en partie pour le compte des premiers acheteurs, il est plusieurs propriétés qui ont été adjugées aux premiers ventes faites par M. Vignié, et devant encanteur de la ville, il sera vendu les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Second District:

Un terrain, ainsi que les améliorations, dans l'îlet borné par les rues St Claude, St-Philippe, Bourbon et Dumaine, [illegible]

[illegible]

Propriétés dans le 3me District.

HUIT TERRAINS [illegible]

[illegible]

UN LOT DE TERRE [illegible]

QUATRE TERRAINS [illegible]

ONZE TERRAINS [illegible]

SEPT TERRAINS [illegible]

VINGT TERRAINS [illegible]

VINGT QUATRE TERRAINS [illegible]

VINGT QUATRE TERRAINS [illegible]

VINGT-HUIT TERRAINS [illegible]

VINGT-DEUX TERRAINS [illegible]

SEIZE TERRAINS [illegible]

106 îlets et 89 Morceaux de terre.

CENT-SIX ÎLETS ET QUATRE VINGT-NEUF MORCEAUX DE TERRE, situés dans le Troisième District, [illegible]

Dix morceaux de terre des deux côtés du Bayou Sauvage.

DIX MORCEAUX DE TERRE des deux côtés du Bayou Sauvage [illegible]

Sept îlets de terre dans la ville de Milneburg.

SEPT ÎLETS DE TERRE situés dans la ville de Milneburg, [illegible]

Trente-un morceaux de terre dans le fond du Troisième District.

TRENTE-UN DIFFÉRENTS MORCEAUX DE TERRE situés dans la Paroisse d'Orléans, [illegible]

[illegible]

☞ TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs, tous payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec les privilèges du vendeur. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

☞ Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et ils seront requis d'eux de se conformer aux termes et conditions de la vente ci-dessus mentionnée, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et dans le cas de délai ou de négligence de leur part, les propriétés acquises par eux seront annoncées et vendues pour leur propre compte et risque, sans aucune autre mise en demeure légal.

Les actes de vente pardevant C. E. Fortier, notaire de la ville, No 40, rue du Camp, aux frais des acquéreurs.

30 janv☞

Succession de feu John McDonogh.

Terrains de valeur améliorés et non-améliorés dans le Premier District, par ordre et pour le compte du Fonds des Écoles de McDonogh Vente à très long crédit et sans endosseurs.

PAR J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville, Bureau, 10 Bank Place.

SAMEDI 25 février 1860, à midi, à la Bourse St. Charles, par ordre du Fonds des Écoles de McDonogh, sous la direction des Comités de Finance du Conseil Commun, les propriétés de valeur suivantes seront vendues pour le compte des premiers acquéreurs qui n'ont pas rempli les conditions de l'adjudication antérieure—

SIX LOTS DE TERRE, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Religieuses, St. James, Tchoupitoulas et Céleste, désignés comme les lots de 1 à 6, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Religieuse, sur 121 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Religieuses et Céleste. Les améliorations sur les dits six lots consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, et dépendances en bois, etc.

QUATRE LOTS DE TERRE, situés dans l'îlet borné par les rues St. Thomas, (autrefois St-Jean-Baptiste) Market, Religieuses et St. James, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St. Thomas, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 6 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Market.

UN LOT DE TERRE situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Camp et Magasin, mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes à la rue Melpomène, sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces et 5 lignes.

☞ TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets des acquéreurs payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège du vendeur et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à l'échéance. En cas de non-paiement après échéance, les dits billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement.

Cette dernière condition ne devrait pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement des dits billets à l'échéance.

Les édifices devront être assurés par les acquéreurs contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées au vendeur.

☞ Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais, et auront à faire face aux termes et conditions de la vente ci-dessus décrite dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas de délai ou de négligence de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et à leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant C. E. Fortier, Esq., notaire de la ville, No 40 rue du Camp, aux frais des acquéreurs. 31janv

VENTES A L'ENCAN.

Eau-de-vie, Whisky, Vin d'Oporto, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

LUNDI, 6 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No [illegible] rue Bienville, entre Chartres et Royale, par le magasin [illegible]:

50 et 1/2 pipes d'eau-de-vie;
30 barils et demi barils whisky Monongahela;
15 qrt et 1/8 barriques vin d'Oporto;
2 demi-pipes [illegible];
1 puncheon de vieux whisky d'Irlande.

En débarquement de la goëlette Dundee. Conditions: comptant. 6fev

Vin d'Asti, Eaux-de-vie, Liqueurs, Épiceries, &c.

PAR BERNARD TURPIN,

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 55, rue Vieille-Levée:

115 caisses vin d'Asti; 75 [illegible];
150 do pommes; 400 [illegible] whisky et genièvre;
50 douzaines moutarde; 30 do liqueurs;
12 barriques vin; 150 caisses do
41 sacs poivre; 16 caisses thé;
amandes, figues, raisins, savon, fruits, vinaigre, &c.

6fev

VENTE A TERME,

Marchandises sèches étrangères et américaines, 200 colis et lots.

PAR E. ROGER & Co.

MARDI, 7 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée:

10 caisses toiles d'Irlande 4/4,
6 do brillantines françaises
2 do barège anglais
500 douzaines mouchoirs de batiste
2 caisses jaconas 106 pouces de large.

AUSSI:

200 colis et lots marchandises sèches de saison, telles que: indiennes, mousselines, jaconas, châles, mousseline, [illegible] etc.

Conditions libérales à la vente.

☞ Les marchandises peuvent être examinées de bonne heure. 6fev

Châles barège.

PAR E. ROGER & Co.

MARDI, 7 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée:

500 châles barège haute nouveauté, article supérieur et très élégant.

Conditions libérales à la vente. 6fev

VENTE A CRÉDIT.

30 caisses de Toiles d'Irlande, pour compte de qui il appartiendra

PAR BLACHE & LEAUMONT

MERCREDI, 8 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 69, sans réserve:

30 caisses de toiles d'Irlande vendues pour compte de qui il appartiendra.

Conditions à la vente. 6fev

Vin, graines de Canary et de chanvre, amandes, marrons, oranges, etc.

PAR R. S. SKEES.

MARDI, 7 du courant, à midi, il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue Canal, [illegible], Second District, en débarquement du brick *Alexandre*:

50 sacs graines de Canary, 25 sacs graines de chanvre, 50 caisses amandes sans coque, 100 caisses marrons, 30 caisses oranges, 31 caisses [illegible], 40 barils [illegible].

Conditions—comptant. 6fev

Propriété rue Conti.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 11 février 1860, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

Un terrain, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, [illegible]

[illegible]

Excellente résidence en brique, à trois étages située dans le Deuxième District, dans la rue de la Douane, No [illegible], convenable pour une famille. Vente sans réserve.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur. Bureau No 18 Commercial Place

[illegible]

CORSETS.

V. PRETAT,

No 73, rue de Chartres, au premier.

ANNONCE aux dames [illegible]

[illegible]

CORSETS IMPÉRATRICE.

227, rue Royale.

MME AD. FLANDRAIN [illegible]

[illegible]

MUSIQUE.

Maison T. E. Bruil,

SOURDES & CHASSAIGNAC

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON FAUST!

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

2nov

PIANOS HARMONIUMS,

PIANOS MÉCANIQUES,

ADOLPHE FLANDRAIN,

44, rue Conti, entre Chartres et Royale.

[illegible]

FLAYDERT & CHARPAUX.

DÉPÔT DES

PIANOS DE PLEYEL

[illegible]

NÈGRES A VENDRE.

J'AI transporté mon établissement de la rue de l'Esplanade à l'encoignure des rues Baronne et Gravier, à deux îlets à l'Ouest de l'Hôtel St-Charles, où j'aurai constamment des esclaves de choix de la Virginie, de la Caroline du Nord, du Maryland et de la Virginie, des nègres de champ, des domestiques, des artisans, des cuisinières, des blanchisseuses et des repasseuses, des couturières, et que je vendrai au plus bas prix du comptant ou à termes pour de bons billets acceptés en ville. J. M. WILSON.

4nov—6m vel camp

Dépôt d'Esclaves de Foster,

No 157, rue de la Commune, Nlle-Orléans.

Les planteurs, les marchands et autres trouveront toujours à cet établissement des esclaves de choix venus de la Virginie, de la Caroline et de la Géorgie, et parmi lesquels il y a des nègres de champ, des artisans, des blanchisseuses, des repasseuses et des domestiques qui seront vendus au plus bas prix du marché pour du comptant, ou pour des billets acceptés en ville à satisfaction.

M. Foster achète et vend des esclaves en commission. No 157, rue de la Commune.

25oct—6m vkr

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 33,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Mme Allard a guéri un très grand nombre de maladies suivantes: Fièvres tremblantes, migraines, aigreurs d'estomac, crampes d'estomac, gastrites, digestions difficiles, palpitations de cœur, faiblesses, maladies du foie, de la rate, jaunisse, coliques, diarrhées, constipations, hémorroïdes, hémorragies, écoulement de sang, éruptions des règles, chute de matrice, suppression de menstrues, glandes, fleurs blanches, maladies de poitrine, catarrhe pulmonaire, asthmes, et toutes les maladies des voies respiratoires, etc.

Les cures obtenues depuis six années dans les maladies nerveuses, sont prodigieuses. Mme Alluard a dans ce genre opéré de véritables résurrections, attestées par des familles considérées de la Nouvelle-Orléans.

Les malades qui désirent profiter des bienfaits du magnétisme, pourront consulter Mme Alluard d'après son don exceptionnel, elle est la providence pour les cas de maladies chroniques.

Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. 4 janv☞

AYA PANA BITTERS

Manufacturé par J. Chauvet.

CES BITTERS sans contredit supérieur à tous ceux connus jusqu'à ce jour, est une excellente boisson prise modérément, avant ou après le repas; elle prépare les voies digestives et facilite la digestion.

Ces BITTERS, composés entièrement de l'extrait de plantes aromatiques, possèdent des propriétés médicinales incontestables, son amertume et son arôme stimulant en font un excellent remède pour les faiblesses d'estomac, qui donnent bien chez les femmes, à des incommodités, et à des malaises et dérangements et fréquents, dans les climats chauds. Il est aussi anti-fièvreux, et l'expérience a démontré qu'il neutralisait l'effet des miasmes sur l'estomac.

Nous pourrions publier des certificats, à l'appui de nos assertions, mais au moyen a été si souvent employé par le charlatanisme, que nous préférons en référer aux personnes qui ont déjà fait usage de ces AYA PANA BITTERS.

Dépôt chez J. CAZAUX, 45, Vieille-Levée, 11oct—6m entre Conti et Bienville.

FUSILS DE LONDRES.

LES SOUSSIGNÉS, AGENTS DE

C.F. MANTON, C.V. BURKE, W. CHANCE, et autres fabricants de

Fusils des doubles et simples,

Annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de fusils à canons

LAMINÉS, ACIER D'ARGENT, RUBAN D'ACIER, DAMAS, ETC.,

Assortis de longueur et de calibres, avec ou sans boîtes, comprenant ceux demandés expressément pour le tir à chevrotines, avec moules à chevrotines et accessoires complets.

Aussi, ceux avec un ou deux canons carabinés sur le principe Minié pour la chasse aux ours et aux chevreuils.

La réputation établie de ces armes permet aux soussignés de les recommander sous tous les rapports, et particulièrement pour la grande portée.

Chaque fusil est vendu pleinement garanti de toutes imperfections dans les canons et à meilleur marché que l'on pourrait en importer un seul à la fois de la manufacture.

En outre nous avons reçu une grande variété de fusils garantis et bien conditionnés dans les prix ordinaires, et par l'entremise de nos correspondants d'Angleterre, nous sommes prêts à remplir des ordres pour des fusils de tous genres et de toutes qualités.

McLEAN & OLIVIER, marchands commissionnaires,

19janv—6m 49, rue de la Commune, Nlle-Orléans

BRULATOUR & CO.,

SUCCESSEURS DE THOMAS PINET & CO

30 Vieille-Levée,

Seuls Agents pour les maisons suivantes:

Pinet, Castillon & Co,
J. Denis-Henry Mounié & Co, } Cognacs.
A. Benoît,
Barton & Guestier—Bordeaux,
United Proprietors—La Rochelle,
Jos. Perrier Fils—Châlons,
Ed. Michaud—Beaune,
Wm. Younger & Co—Edinburgh,

ont toujours en mains un bon stock de leurs divers produits et sont autorisés à prendre des ordres, lesquels seront exécutés au plus bas prix des marchés d'importation. 18jnv

VENTES A L'ENCAN.

Terrains rue Julia entre les rues Nouvelle-Levée et Commerce—Terrains avec constructions dans le Quatrième District, à l'encoignure des rues St Mary et Bellechasse—Trois grands îlots situés sur le Rail Road Carrollton et très convenables pour des résidences agréables et profitables—Quatre-vingt-quatre Terrains situés en partie sur l'Avenue Napoléon et dans le voisinage immédiat de la Place Publique, du Marché et de l'Église Catholique.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Bureau à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

JEUDI 9 février 1860, à midi, il sera vendu, sous le verre au City Hotel, rue de la Commune, pour clore une affaire.

Premier District.

TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet No 40, borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Julia et Notre Dame, [illegible]

Quatrième District.

QUATRE TERRAINS avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 37, borné par les rues St. Mary, St Amand et Bellechasse, désignés par les lots Nos 1, 2, 3 et 4.

[illegible]

Jefferson City.

ÎLETS ET TERRAINS DANS LA PARTIE LA PLUS AVANTAGEUSE DE WEST BOULIGNY

[illegible]

[illegible]

Grand magasin en brique [illegible], rue Marigny [illegible] de la Levée

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 11 février 1860 [illegible]

[illegible]

Terrains pour bâtir au Faubourg Tremé. Beaux terrains près le dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique. Esclaves! Esclaves!

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 11 février 1860 [illegible]

Deuxième District—Faubourg Tremé.

[illegible]

Troisième District.

[illegible]

Esclaves.

SOPHIE, mulâtresse, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, bonne domestique, sujette à l'asthme. Ensemble, ses enfants.

MARTHA, mulâtresse âgée d'environ 12 ans, ayant une bonne santé.

SOPHIE, mulâtresse, âgée de 29 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, et domestique, et garantie de santé.

MARY, négresse âgée d'environ 26 ans, bonne domestique de maison.

Termes et Conditions—Pour les terrains, un quart comptant; le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement. Pour les esclaves: comptant.

Les actes de vente pardevant M. S. Magner notaire public, aux frais des acquéreurs.

Grand terrain avec maison, écurie, etc. sur la rue Carondelet, près de la rue Clouet

Vente positive pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 11 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis:

Un grand terrain dans le Troisième District, à l'encoignure des rues Clouet, Craps, Bonne et Lerisa, [illegible]

[illegible]

175,000 CIGARES d'Allemagne.

PAR D. F. MORPHY, encanteur

VENDREDI 10 février, à 11 heures du matin il sera vendu au magasin de MM Mayer Bros, importateurs No 51, rue Tchoupitoulas,

175,000 cigares d'Allemagne, importés récemment et pleinement garantis par les importateurs.

Pour les conditions et les détails complets, voir les catalogues. 25jan

Vente, par ordre, de 2,760,000 cigares d'Allemagne.

PAR D. F. MORPHY, encanteur.

MERCREDI 8 février 1860, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur, M. John F. Fischel, No 53, rue Gravier,

2,760,000 cigares d'Allemagne, dans les colis primitifs, pleinement garantis par l'importateur qui vient d'arriver et qui les a choisis lui-même pour ce marché.

Conditions libérales à la vente. Voir les catalogues. 27jan

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME REBER a l'avantage d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de confection de robes, corsets et habillements d'enfants du No 11 rue R[illegible], au No 157 RUE DU CANAL, CINQ PORTES APRÈS LE MAGASIN DE M. D. H. HOLMES.

MADAME REBER a reçu un superbe assortiment de corsets des premières fabriques de France; elle a un salon séparé exprès pour les essayer et sa manière de satisfaire les Dames les plus exigeantes. Elle fait tous les genres de corsets pour beauté, pour voyage et pour toilette. Les Dames qui comprennent si bien l'importance de cet article qui est sans contredit la base d'une toilette soignée, trouveront chez Mme Reber ces beaux corsets français qui soutiennent la taille sans la gêner, et laissent à la femme toute sa grâce naturelle. Mme Reber continue la confection des robes et sera toujours les patrons de la haute nouveauté.

Elle a aussi un assortiment magnifique d'habillements pour enfants, dentelles, broderies, &c., &c. 26oct—6m

PIANOS RICHES.

A DOUBLE PERCUSSION.

De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

A. PERIER.

Vient d'ouvrir RUE ROYALE, 82, entre Conti et St-Louis, son nouveau magasin de PIANOS, où les amateurs trouveront constamment ce qui se fait de mieux à Paris, à Londres et à New-York.

Ses relations depuis plus de quinze années avec les manufactures des maisons Pleyel & Co, Érard & Debain, le mettent à même d'obtenir les meilleurs pianos à des conditions très avantageuses, et de les vendre de même.

Il garantira tous les instruments à la satisfaction de l'acheteur.

Échange, réparations et accord. 10 novel an 5p

Académie de danse de J. VEGAS,

A l'Odd Fellows' Hall.

LE Prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public qu'il son ACADÉMIE DE DANSE est ouverte pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, le 15 octobre, et il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Il introduira cette saison le fashionable QUADRILLE DES DAMES, danse dernièrement dans la haute société de Paris et de Londres et récemment introduit à New-York et à Philadelphie par les professeurs J. Martin et A. Dodworth; ainsi que le gracieux QUADRILLE DE LA COUR.

Classes pour les enfants—les mardis, jeudis et samedis, de 4 heures à 6 heures du soir.

Classes pour dames—Tous les mercredis.

Classes pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Réunions pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.

Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois.

☞ Pour les conditions, s'adresser au Prof. VEGAS, Odd Fellows' Hall. 4 oct—6m

Académie de Danse.

No 160, rue Carondelet (ci-devant No 198), entre Lafayette et Girod.

M. ET MME ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général, que leur Académie de Danse est ouverte. Le "Prince Impérial" composé par le premier artiste de l'Académie Impériale de Paris, remplacera indubitablement le Quadrille des Lanciers dans le beau monde. Les figures sont admirables et composées expressément pour faire ressortir la grâce et l'élégance des danseurs.—Classes pour les enfants, tous les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 5 heures P. M.—M. Meunthy donne le piano comme par le passé. 29 oct—6m

VENTES A L'ENCAN.

Constructions en brique à trois étages à l'encoignure des rues Levée et d'Enghien, cinq maisons à deux étages et un lot de terre faisant face à la rue d'Enghien, près de la Levée.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 11 février 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

[illegible]

Succession de feu John McDonogh.

Vente d'îlets dans Hurstville, Harlem, Shrewsbury et Bath, à l'encan, sans réserve, à un long crédit et sans endosseurs, par ordre et pour le compte du fonds des Écoles de McDonogh, ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. WALTON, Encanteur de la ville.

[illegible]

VINGT-HUIT ÎLETS [illegible]

DEUX ÎLETS [illegible]

ONZE ÎLETS [illegible]

QUATRE ÎLETS [illegible]

[illegible]

A Vendre à l'amiable.

PAR ALFRED BOURDON [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'État de la Louisiane.

CAPITAL [illegible]

[illegible]

Amer Stomachique de Hostetter.

[illegible]

HOSTETTER & SMITH

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER se vend par tous les droguistes [illegible]

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par J. WRIGHT & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par E. J. HART & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par [illegible]

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par KATON & HENDERSON.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par N. LAMBERT.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par ALEX NORTON & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par [illegible]

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par ARCHER & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par G. N. MORRISON & Co.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. A vendre par [illegible] SIMMS.

MARCHANDISES SÈCHES!!!

A. Sturzenneger & Eternod.

No 46 *Rue de Chartres*, No 46

Entre Bienville & Douane, vis-à-vis de leur ancien magasin.

INFORMENT leurs amis et acheteurs en général qu'ils viennent de recevoir, par les derniers arrivages du Havre et de Liverpool le complément de leurs marchandises de saison, et qu'ils offrent en vente.

[illegible]

Nous avons constamment en mains des fusils doubles, pistolets, carabines et capsules.

Un assortiment général de cigares allemands.

Nos prix sont modérés et nos conditions libérales.

Dissolution de Société.

LA Société existant sous la raison de CUCULLU & D'MEZA est dissoute aujourd'hui par limitation. Vve L. CUCULLU, A. M. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Avis de Société.

LES soussignés se sont associés aujourd'hui pour le commerce de sucre et de mélasse en général et l'importation de produits et de vins de la Havane. Ils se chargent également de la liquidation de l'ancienne société A. CUCULLU, A. M. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859. 1nov—6m

GRUYÈRE SUISSE—50 meules fromage Gruyère de C. Lemoniere. A vendre par S. D. GRATIAA & CO 39 rue Bourbon.